

Soutien personnalisé

Le programme [Formation pour le secteur sans but lucratif](#) offre des services de consultation et de formation aux membres du conseil d'administration, directeurs administratifs, employés et bénévoles d'organismes sans but lucratif du Nouveau-Brunswick.

Le volet de *soutien personnalisé* de ce programme offre jusqu'à cinq jours de consultation, de coaching et/ou de formation aux organismes sans but lucratif établis au Nouveau-Brunswick.

Organismes admissibles

Pour être admissibles, les organismes doivent répondre aux critères suivants :

- Être un organisme à but non lucratif incorporé ou un organisme de bienfaisance enregistré, tel qu'indiqué et reconnu par l'Agence du revenu du Canada.
- Être établi au Nouveau-Brunswick.
- Avoir pour mandat de contribuer, de façon directe et importante, à l'incidence économique ou sociale du Nouveau-Brunswick.

Objectifs

Les demandeurs doivent démontrer que leur participation au programme résultera en l'une des situations suivantes:

- Clarifier la mission et la vision de leur organisme et par le fait même, améliorer de la capacité organisationnelle de l'organisme.
- Améliorer l'ensemble des capacités et des compétences en gestion des membres du conseil d'administration, des employés et des bénévoles pour répondre à la mission ou au mandat de l'organisme.
- Améliorer la structure de gouvernance et la fonctionnalité du conseil pour mieux assurer la responsabilisation organisationnelle.

Activités

S'il est approuvé, le demandeur doit s'engager à participer à TOUTES les activités suivantes :

1. Évaluation des capacités organisationnelles:

Travailler avec un consultant de SavoirSphère (évaluateur) pour effectuer une évaluation de la capacité organisationnelle de son organisme afin d'établir où le soutien personnalisé sera priorisé.

2. Plan de soutien et de formation:

En collaboration avec l'évaluateur, élaborer un plan de soutien qui établit les activités et leurs objectifs correspondants pour résoudre les problèmes soulevés par le demandeur lors de l'évaluation des capacités organisationnelles.

Exemples d'activités qu'un consultant peut entreprendre:

- *Révision des politiques ou règlements du conseil d'administration*
- *Création de descriptions de postes*
- *Création d'un plan de communication*
- *Facilitation de la planification ou la formation stratégique avec les membres du conseil*
- *etc.*

3. **Participer aux activités du plan de soutien** en respectant l'échéancier prévu dans le contrat avec un consultant choisi dans la liste des associés de SavoirSphère.

4. **Soumettre une évaluation finale** du programme à SavoirSphère Canada.

Coût

S'ils sont approuvés, chaque organisme doit payer des frais de participation de 800 \$ plus TVH.

Le programme couvre les frais suivants associés à la participation de l'organisme au programme, notamment :

- Les honoraires pour :
 - L'évaluation d'ensemble de la capacité organisationnelle et l'élaboration d'un plan de soutien (environ une journée)
 - La réalisation des activités décrites dans le plan de soutien (jusqu'à cinq jours)

SavoirSphère versera ces frais directement au consultant.

- Les frais de déplacement du consultant jusqu'à l'organisme sans but lucratif, s'il y a lieu.

Les demandeurs peuvent seulement participer à ce programme une fois par période contractuelle (1^{er} septembre 2021 au 31 août 2023).

Exigences de passation de contrat

Une fois la demande approuvée, un contrat est signé entre SavoirSphère et le demandeur. L'achèvement de l'évaluation d'ensemble de la capacité organisationnelle et du plan de soutien qui s'ensuit relève de la seule responsabilité de demandeur avec l'appui d'intervenants clés de l'organisme. **La participation du conseil d'administration de l'organisme est essentielle pour l'approbation et l'achèvement du plan de consultation.** Les participants au programme devront consacrer du temps et de l'effort supplémentaires à la préparation et au suivi pour maximiser l'influence des cinq jours de travail et réussir le plan de soutien.

Les demandeurs doivent accepter la possibilité de futurs suivis et doivent être prêts à participer aux volets d'évaluation du programme; plus précisément, fournir des renseignements de base au début de l'activité et des renseignements supplémentaires après la fin des activités. Cette étape nous aide à mieux mesurer les résultats lors de la participation et après la fin du programme. Ces résultats seront publiés de façon cumulative dans des rapports fournis aux bailleurs de fonds du programme, soit l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ou le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Nous pourrions demander aux demandeurs de consentir à participer à des annonces publiques et à d'autres activités de marketing concernant le programme.

Processus de demande

Les formulaires de demande sont accessibles [ici](#). Les demandes doivent être soumises pour des activités progressives. Autrement dit, les demandeurs ne peuvent pas s'inscrire au programme pour couvrir les dépenses engagées pour la formation/consultation entreprise avant l'approbation de la demande.

Échéancier

Nous acceptons maintenant des demandes pour ce volet. Les demandes seront approuvées et acceptées au fur et à mesure, et le volet fermera quand tout le financement sera attribué. L'évaluation des organismes approuvés sera effectuée dans le mois suivant leur admission au programme. Les activités de consultation et de formation devraient être effectuées et terminées par l'organisme sans but lucratif participant dans les trois mois suivant la finalisation du plan de consultation personnalisé.

Pour plus de détails, veuillez communiquer avec :
SavoirSphère Canada
565, rue Priestman, bureau 201
Fredericton (N.-B.) E3B 5X8

Tél. : (506) 452-0387
Télééc. : (506) 452-1890
Courriel : info@learnsphere.ca
Site web : www.savoirsphere.ca/sans-but-lucratif



Agence de
promotion économique
du Canada atlantique

Atlantic Canada
Opportunities
Agency

Canada

New Brunswick
Nouveau Brunswick